

Prévention des risques liés à la présence d'**amiant** lors des travaux de maintenance et d'entretien



l'ascensoriste

Les documents présentés dans cette pochette ont été élaborés par un groupe de travail composé de professionnels et d'agents du Service Prévention de la CRAMIF.

Ces documents se présentent sous forme de fiches techniques et s'adressent aux entreprises amenées à effectuer des interventions d'entretien de bâtiments ou des opérations de maintenance d'appareils ou d'installations.

Ces fiches ne traitent que de l'exposition à l'amiante. Les autres risques auxquels peuvent être exposés des professionnels (par exemple : chutes de hauteur) ne sont volontairement pas évoqués.

Ces fiches sont établies à partir de l'analyse de situations de travail concrètes que rencontrent les professionnels des différents métiers étudiés. Elles sont destinées à aider les entreprises dans leur démarche d'évaluation du risque amiante et dans le choix et la mise en œuvre des moyens de prévention adaptés.

La démarche s'inscrit dans l'obligation d'évaluation des risques conformément au décret du 5 novembre 2001 (Décret 2001-1016).

Nous remercions les entreprises qui ont participé à l'élaboration de ces documents.

Ascensoristes, danger : **a** miente



Exemples de niveaux d'exposition*

Percement d'un trou dans un plafond floqué
pour passage de chemin de câbles : **2 000 f/l***

Installation d'un rail d'éclairage
dans un plafond floqué : **5 000 f/l***

Passage de câbles électriques
dans un espace confiné floqué : **170 f/l***

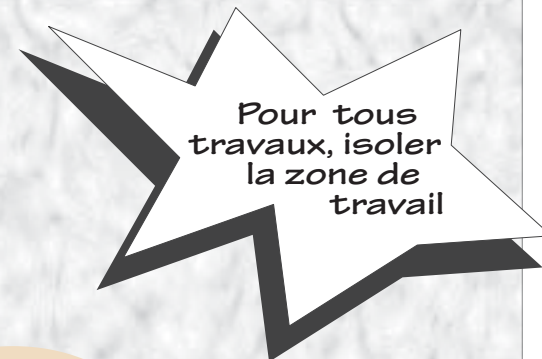
Démontage de garnitures de freins : **800 f/l***

Découpage d'une plaque d'amiante-ciment
à la scie manuelle : **500 f/l***



* f/l : fibres par litre - Pour information : pollution urbaine ~1 f/l
Les valeurs mentionnées issues de la base de données EVALUTIL correspondent à un contexte particulier.
Elles n'ont que valeur d'exemples.

Ascensoristes, danger : **a** miente



Exemples de travaux qui peuvent produire des poussières d'amiante	Niveaux de risque estimés ⁽¹⁾
Intervention dans une machinerie dont le flocage est en bon état : - Réglage et changement de mâchoires de freins avec nettoyage préalable au chiffon humide - Prise de tension dans des armoires de commande	faible faible
Remplacement d'un luminaire fixé sur un flocage	moyen
Remplacement d'une poulie dans une machinerie étroite dont le flocage est en bon état (utilisation d'un aspirateur)	moyen
Dépose du disjoncteur principal fixé sur une paroi revêtue : - d'un enduit projeté dur en bon état - d'un flocage dégradé	moyen fort
Remplacement de canalisation électrique fixée sur un flocage partiellement dégradé	fort
Remplacement de drapeaux en gaine à proximité d'un flocage	moyen
Remplacement d'un câble de traction dans une gaine étroite dont le flocage est partiellement dégradé	fort
Réglage de porte-palière contenant une plaque d'amiante-ciment après humidification	faible
Remplacement d'une boîte à boutons dans les vantaux de porte-palière contenant une plaque d'amiante (utilisation d'un aspirateur)	moyen



Mesures minimales de prévention en fonction des niveaux de risque ⁽¹⁾

POUR UN NIVEAU DE RISQUE "FAIBLE"

→ protection respiratoire : avec filtre P3 ⁽²⁾

→ travail et nettoyage à l'humide ^(*)

→ sac à déchets ⁽³⁾

POUR UN NIVEAU DE RISQUE "MOYEN"

→ protection respiratoire à ventilation assistée avec filtre P3 ⁽²⁾

→ combinaison jetable type 5

→ protection au sol

→ outil avec aspiration, travail et nettoyage à l'humide ^(*)

→ aspirateur à filtre à très haute efficacité ⁽⁴⁾

→ sac à déchets ⁽³⁾

POUR UN NIVEAU DE RISQUE "FORT"

→ protection respiratoire à ventilation assistée avec filtre P3 ⁽²⁾

→ combinaison jetable type 5

→ confinement ventilé localisé ou complet de la zone de travail

→ sas de décontamination

→ outil avec aspiration, travail et nettoyage à l'humide ^(*)

→ aspirateur à filtre à très haute efficacité ⁽⁴⁾

→ gestion des déchets ⁽³⁾

(1) voir la fiche n°2 "Evaluation et prévention du risque amiante"

(2) voir la fiche n°3 "Les protections respiratoires"

(3) voir la fiche n°4 "Les déchets d'amiante"

(4) voir la fiche n°5 "Le matériel"

(*) si l'humidification n'entraîne pas d'autres risques (électrique, glissade, ...)

Evaluation et prévention du risque amiante

La priorité, pour le chef d'entreprise, est d'éviter toute exposition au risque amiante. Si cela n'est pas possible, il doit procéder à l'évaluation et à la réduction des risques auxquels sont exposés ses salariés.

La grille ci-dessous permet, en fonction de 12 facteurs :

- d'estimer un niveau de risque en fonction de la nature des travaux à effectuer,
 - de choisir, pour chaque facteur, une méthode de travail qui permet d'abaisser le niveau du risque,
 - de mettre en oeuvre les mesures préventives adaptées au niveau de risque déterminé par la cotation obtenue.
- il est souhaitable que les opérateurs sachent appliquer cette méthode.

GRILLE SIMPLIFIEE D'EVALUATION DES RISQUES AMIANTE SECTION 3				
Pour intervention sur des matériaux contenant de l'amiante (MCA) ou susceptibles d'en contenir.				
IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION DU NIVEAU DE RISQUE				
FACTEURS PHYSICO-CHIMIQUES ET PROCEDES			COTATIONS	
1	Forme physique du matériau	Non friable (1) _____ Friable protégé (2) _____ Friable (3) _____	1 2 3	
2	Etat de conservation	Bon état _____ Etat partiellement dégradé _____ Etat fortement dégradé _____	1 2 3	
3	Localisation de l'intervention	Extérieur _____ Intérieur _____ Espace très exigu / non aéré _____	1 2 3	
4	Contrainte liée à l'intervention	Pas d'enlèvement de MCA* _____ Démontage-remontage d'équipement (4) _____ Enlèvement localisé de MCA* _____	1 2 3	
5	Outillage utilisé	Manuel ou sans outil _____ Outil à vitesse lente _____ Outil à vitesse rapide _____	1 2 3	
6	Intervention sur le matériau	N'entraîne aucune dégradation _____ Entraîne une dégradation localisée _____ Entraîne une dégradation importante _____	1 2 3	
7	Nombre d'opérations polluantes durant l'intervention	Une seule _____ Plusieurs _____	1 3	
8	Durée de l'exposition	<1 h _____ 1h à 1 journée _____ >1 journée _____	1 2 3	
9	Niveau d'empoussièrement apparent	Ne dégage pas de poussière _____ Dégage de la poussière _____	1 3	
FACTEURS TECHNIQUES DE PONDERATION				
10	Niveau d'occupation des locaux ou sites pendant l'intervention	Lieu non occupé _____ Lieu occupé occasionnellement _____ Lieu occupé régulièrement _____	1 2 4	
11	Modalité d'intervention	A l'humide _____ A sec _____	1 4	
12	Captage intégré à l'outil ou placé à la source	OUI _____ NON _____	1 4	
TOTAL DES POINTS			N =	
NIVEAUX DE RISQUE ESTIMES		FAIBLE	MOYEN	FORT
TOTAL DES POINTS = N		N de 0 à 20	N de 21 à 29	N à partir de 30

Remarque : si le total des points obtenu est de 20 ou 29, il est recommandé de choisir les mesures de prévention correspondant au niveau de risque immédiatement supérieur

*MCA : matériaux contenant de l'amiante

D'après la grille élaborée par l'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes).

- (1) Amiante-ciment, dalles de sol en vinyl-amiante, ...
- (2) Matériaux amiantés protégés en surface : calorifuge entoilé, ...
- (3) Flocage, calorifugeage, ...
- (4) Capots, plaques de faux-plafonds,...

Exemples d'utilisation de la grille

Trois types d'interventions sont analysés :

Exemple 1 : Réalisation d'un percement dans un flocage, avec une perceuse équipée d'un captage à la source relié à un aspirateur avec filtration à haute efficacité, le flocage est humidifié.

Exemple 2 : Réalisation d'un seul percement dans un flocage, sans mesure de prévention collective

Exemple 3 : Réalisation de nombreux percements au plafond dans un flocage sans mesure de prévention collective

			Exemples		
FACTEURS PHYSICO-CHIMIQUES ET PROCEDES			n° 1	n° 2	n° 3
1	Forme physique du matériau	Non friable (1) Friable protégé (2) Friable (3)	1 2 ③	1 2 ③	1 2 ③
2	Etat de conservation	Bon état Etat partiellement dégradé Etat fortement dégradé	1 ② 3	1 ② 3	1 ② 3
3	Localisation de l'intervention	Extérieur Intérieur Espace très exigu / non aéré	1 ② 3	1 ② 3	1 ② 3
4	Contrainte liée à l'intervention	Pas d'enlèvement de MCA* Démontage-remontage d'équipement (4) Enlèvement localisé de MCA*	① 2 3	① 2 3	① 2 3
5	Outillage utilisé	Manuel ou sans outil Outil à vitesse lente Outil à vitesse rapide	1 2 ③	1 2 ③	1 2 ③
6	Intervention sur le matériau	N'entraîne aucune dégradation Entraîne une dégradation localisée Entraîne une dégradation importante	1 ② 3	1 ② 3	1 ② 3
7	Nombre d'opérations polluantes durant l'intervention	Une seule Plusieurs	① 3	① 3	1 ③
8	Durée de l'exposition	<1 h 1h à 1 journée >1 journée	① 2 3	① 2 3	1 2 ③
9	Niveau d'empoussièrement apparent	Ne dégage pas de poussière Dégage de la poussière	① 3	1 ③	1 ③
FACTEURS TECHNIQUES DE PONDERATION					
10	Niveau d'occupation des locaux ou sites pendant l'intervention	Lieu non occupé Lieu occupé occasionnellement Lieu occupé régulièrement	① 2 4	① 2 4	① 2 4
11	Modalité d'intervention	A l'humide A sec	① 4	1 ④	1 ④
12	Captage intégré à l'outil ou placé à la source	OUI NON	① 4	1 ④	1 ④
TOTAL DES POINTS N=			19	27	31
NIVEAUX DE RISQUE ESTIMES			FAIBLE	MOYEN	FORT
TOTAL DES POINTS = N			N de 0 à 20	N de 21 à 29	N à partir de 30

*MCA : matériaux contenant de l'amiante

- (1) Amiante-ciment, dalles de sol en vinyl-amiante, ...
- (2) Matériaux amiantés protégés en surface : calorifuge entoilé, ...
- (3) Flocage, calorifugeage, ...
- (4) Capots, plaques de faux-plafonds,...

fiche n°2

Les protections respiratoires

PRINCIPAUX TYPES		Facteurs de protection* en situation de travail
Appareils filtrants avec filtres P3 (filtres à haute efficacité contre les fibres d'amiante)		
VENTILATION LIBRE	 Pièce faciale filtrante jetable FFP3	de 5 à 10
	 Demi-masque à cartouche filtrante P3	de 10 à 20
	 Masque complet à cartouche filtrante P3	
VENTILATION ASSISTÉE	 Casque TH3P	20 pour les casques
	 Masque TM3P Cagoule TH3P Casque TH3P Masque TM3P à ventilation assistée 160 l / min	50 pour les masques
Appareils isolants		
ADDITION D'AIR	 Masque ● adduction d'air à débit constant de 200 à 220 l / min ● adduction d'air à pression positive garantie	250
		2000

*Facteur de protection

Rapport entre les concentrations du polluant mesurées à l'extérieur et à l'intérieur (air réellement inhalé) de la protection respiratoire. Les chiffres cités sont ceux communément admis actuellement par la communauté scientifique.

Les protections respiratoires

En cas de travaux exposant à la fois aux fibres d'amiante et à des gaz ou vapeurs chimiques, il est nécessaire d'utiliser des filtres combinés : filtre P3 + filtre anti-gaz.

Quelques exemples de filtres anti-gaz :

A Gaz et vapeurs organiques
Point d'ébullition > 65°

B Gaz et vapeurs inorganiques

E Gaz et vapeurs acides

Influence des conditions de travail sur l'efficacité et le confort de protection respiratoire à ventilation libre

Un appareil à ventilation libre doit être remplacé par un appareil à ventilation assistée ou à adduction d'air dans les cas suivants :

- ///➡ durée des travaux supérieure à 1 heure
- ///➡ travaux nécessitant des efforts soutenus
- ///➡ travaux en atmosphère chaude

Critères de choix

- 1-** Niveau d'exposition attendu aux poussières d'amiante
- 2-** Existence d'un risque chimique associé
- 3-** Durée, fréquence, conditions de réalisation (charge physique et charge thermique) de la tâche.

Liste indicative de fournisseurs de protections respiratoires

Fournisseurs	Adresses	Téléphones
AST France	Le Liza 49650 ALLONNES	02 41 51 85 99
BEST	Zone Portuaire - rue Marcel Leblanc 62223 ST LAURENT BLANGY	03 21 60 39 39
EXTRAMIANTE (Ouest Isol)	1 rue Pelloutier 77183 CROISSY BEAUBOURG	01 64 11 85 10
LAPRO ENVIRONNEMENT	ZA Paris Nord II - 14 rue de la Perdrix - BP 40006 95911 ROISSY CDG CEDEX	01 49 38 05 62
NUCLEEC	5 avenue Gutenberg 78310 MAUREPAS	01 30 05 13 00
SEBEMEX	Avenue de la République - BP 7225 37002 TOURS CEDEX	02 47 51 27 43

Les déchets d'amiante

Catégories de déchets	Classification réglementaire
Matériaux friables	
Flocages, calorifugeages, cartons, Déchets d'amiante liés, amiante associée à des produits dangereux (colle, peinture,...).	Déchets industriels spéciaux (DIS) Décharges classe 1 Unité de vitrification
Déchets assimilés à des matériaux friables : protection individuelle jetable, filtre, film plastique, ...	Décharges classe 1 Unité de vitrification
Matériaux non friables	
Amiante associée à des produits classés "non spéciaux" (dalle vinyl-amiante, plaque et panneau en amiante-ciment,...)	Déchets industriels banals et assimilés Décharges classe 2
Béton recouvert de colle	Déchets inertes non dangereux Décharges classe 3

Les déchets doivent être ensachés dans un sac plastique étiqueté .

Avant évacuation par un transporteur agréé, les déchets emballés doivent être mis en stock dans des conteneurs ou dans des lieux de dépôts spécifiques.

Liste des centres d'enfouissement de déchets en Ile-de-France

Exploitants	Lieux de stockage	Téléphones (pour demande de prise en charge)
Classe 1		
France Déchets / SITA	77 Villeparisis	01 30 79 30 61
EMTA	78 Guitrancourt (Issou)	01 34 97 25 65
Classe 2		
Cosson	95 Epinay Champlâtreux	01 34 29 36 00
REP	77 Claye Souilly	01 39 88 00 10
SITA	78 Brueil en Vexin	01 46 69 19 52

Unité de vitrification

Inertam COFAL	40 Morcenx	05 58 04 17 49
---------------	------------	----------------

Liste indicative des entreprises qui peuvent prendre en charge et transporter les déchets d'amiante aux centres d'enfouissement ou de destruction

NOMS	ADRESSES	TEL / FAX
BIG BENNES	Mont Saint Sébastien Barneau 77111 Soignolles en Brie	01 64 06 72 93 fax 01 64 06 63 04
LOL (Leroy Objois Lafon)	3 avenue Maurice Berthelot 92390 Villeneuve La Garenne	01 41 21 09 01 fax 01 40 85 13 22
NOCENNE DE MATERIAUX	39 rue Louis Vannini 93330 Neuilly sur Marne	01 43 00 48 15 fax 01 43 00 81 03
SITA et DEXEL	39 avenue des Guillaiaies 92000 Nanterre	01 46 69 19 55 fax 01 46 69 19 40
SOPAC	23 route du Bassin N6 92230 Gennevilliers	01 47 98 41 10
SOREDIV	7 route de Montigny 95100 Argenteuil	01 39 98 77 42 fax 01 39 81 69 66
IPODEC (TAIS)	51-57 av. de la Division Leclerc 93430 Villetaneuse	01 49 71 70 71 fax 01 48 21 07 07

Le matériel

Les aspirateurs



Les aspirateurs utilisés pour les travaux de maintenance et d'entretien sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante doivent :

- ➡ être équipés d'un filtre à Très Haute Efficacité (THE) (99,99 %), d'un filtre secondaire et d'un préfiltre,*
- ➡ être équipés d'un clapet qui ferme l'orifice d'aspiration dès le retrait du tuyau flexible, à défaut, d'un bouchon (avec chaînette) de fermeture de l'orifice d'aspiration,*
- ➡ être équipés d'un réceptacle de poussières sous forme de double sac (un sac filtrant placé dans un sac étanche qui sera fermé avant de retirer l'ensemble plein de la cuve) ou d'un récipient à déchets à usage unique qui sera fermé par un couvercle immédiatement après désolidarisation de la cuve,*
- ➡ être équipés d'un indicateur de colmatage du filtre et de remplissage du sac ou du récipient à déchets,*
- ➡ être fournis avec un mode opératoire général, un mode opératoire de changement de sac et un mode opératoire de changement de filtre THE ; tous ces documents seront rédigés en français.*

Liste indicative des fabricants et des fournisseurs

Aspirateurs avec filtre à très haute efficacité (THE)

FABRICANTS ET FOURNISSEURS	TYPES D'APPAREILS	ADRESSES	TELEPHONES
AST France	WAP SQ 450/650 1H WAP SQ 450/650 3H CFM 118 DC K1	BP 1205 -168 av des Auréats 26012 VALENCE CEDEX	04 75 41 51 68
BEST	NUMATIC HZ 250 - HZ 350 - HZ 450 HZD 452 - HZD 752	Zone Portuaire - rue Marcel Leblanc 62223 ST LAURENT BLANGY	03 21 60 39 39
BLASTRAC	CFM 118 DC K1	ZI - 29 av. des Temps Modernes 86360 CHASSENEUIL du POITOU	05 49 00 49 20
CFM	118 DC K1	4 rue des Entrepreneurs 78450 VILLEPREUX	01 30 56 30 30
DUSTCONTROL	DUSTCONTROL DC 2700	ZI de Saint Leu - 4 rue Charles Cros 95320 SAINT LEU LA FORET	01 39 95 10 66
EXTRAMIANTE (Ouest Isol)	NUMATIC HZ 250 - HZ 350 - HZ 450 HZD 452 - HZD 752	1 rue Pelloutier 77183 CROISSY-BEAUBOURG	01 64 11 85 10
FESTO TOOLTECHNIC SYSTEMS	FESTO SRH 204 E-AS	5 rue Montgolfier 93116 ROSNY SOUS BOIS	01 49 35 23 57
LAPRO ENVIRONNEMENT	LAPRO PV 1 - TV 1	ZA Paris Nord II - 14 rue de la Perdrix BP 40006 95911 ROISSY CDG CEDEX	01 49 38 05 62
NILFISK ADVANCE	NILFISK GMF 80 K1 - GMI 82 K1	27 avenue de la Baltique - BP 246 91944 COURTABOEUF CEDEX	01 69 59 87 00
NUCLEEC	WAP SQ 450/650 1H WAP SQ 450/650 3H	5 avenue Gutenberg 78310 MAUREPAS	01 30 05 13 00
NUMATIC INTERNATIONAL	NUMATIC HZ 250 - HZ 350 - HZ 450 HZD 452 - HZD 752	13/17 rue de Valengelier EAE de la Turbine 77645 CHELLES CEDEX	01 64 72 61 61
PROMINDUS	PROMINDUS CV 28 H - IV 10 H	ZA Les Bordes - CE 2203 3 rue Henri Dunant 91070 BONDOUFLE	01 60 86 67 88
PULLMAN	PULLMAN 30 ASB - 102 ASB	1 bis rue Guillaume Bigourdan 91320 WISSOUS	01 69 20 20 00
RUWAC	RUWAC WS 2210 K1 - WS 2222K1 WS 2312 K1 - WS 2322 K1	BP 5 34490 MURVIEL LES BEZIERS	04 67 37 76 84

Quelques documents de référence

Documents INRS

- Exposition à l'amiante dans les travaux d'entretien et de maintenance - Guide de prévention (ED 809)
- Travaux de retrait ou de confinement d'amiante ou de matériaux en contenant (ED 815)
- Amiante : les produits, les fournisseurs (ED 1475)
- Evalutil : base de données pour l'évaluation des expositions à l'amiante des utilisateurs de matériaux en contenant (ND 2037-166-97)
- Exposition professionnelle des travailleurs employés sur les chantiers d'enlèvement d'amiante - Bilan sur 15 chantiers (ND 2088-173-93) (*concerne l'efficacité des protections respiratoires*)
- Amiante : protection des personnes exposées (*législation mise à jour n'incluant pas le dernier décret 2001-840 du 13 septembre 2001*) (ND 2015)
- Efficacité de demi-masques anti-poussières non ventilés en situation individuelle (ND 1949-154-94)
- Demi-masques à pression négative. Influence des conditions de travail sur leur confort et leur efficacité (ND 2077-171-98)

Recommandations CNAMTS

- R 376 Travaux sur canalisations enterrées en amiante-ciment
- R 378 Amiante - Exécution des travaux de dépose des matériaux en amiante-ciment utilisés en enveloppe des bâtiments ou accessoires extérieurs
- R 381 Risque amiante dans les industries chimiques.

Document CRAMIF

- Travail sur l'amiante en ambiance chaude : note technique Cramif n°23 (DTE 151)

Danger : **a**miante



Il n'est jamais trop tard pour se protéger

➔ **R**espիրer des poussières d'amiante est dangereux

➔ **U**n peu de "poussières" peut contenir énormément de fibres d'amiante

➔ **S**i les poussières d'amiante pénètrent dans vos poumons, elles peuvent provoquer, des années plus tard, des maladies dont certaines sont très graves (cancers)

➔ **Les poussières les plus dangereuses sont les plus fines, invisibles à l'œil.**

➔ **L**es poussières d'amiante s'accumulent dans les poumons et y restent stockées pendant des années.

➔ **S**i vous ne vous protégez pas, dans 1 an, dans 5 ans, dans 10 ans, cette quantité aura augmenté et avec elle le risque de développer plus tard une maladie.

Se protéger aujourd'hui est impératif

➔ **S**e protéger aujourd'hui, c'est empêcher la quantité d'amiante dans vos poumons d'augmenter

➔ **S**e protéger dès aujourd'hui, c'est réduire le risque de développer une maladie

➔ **C**e risque est d'autant plus important que les expositions sont élevées et durables

➔ **U**n suivi médical lié à une exposition à l'amiante doit être assuré par le médecin du travail

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

17-19, place de l'Argonne - 75019 PARIS

prevention.atmp@cramif.cnamts.fr

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE VOTRE ENTREPRISE
PRENEZ CONTACT AVEC LE RESPONSABLE DE L'ANTENNE PRÉVENTION
DE VOTRE DÉPARTEMENT :

■ PARIS

17/19 place de l'Argonne
75019 PARIS

☎ 01 40 05 38 16 - Fax 01 40 05 38 13
antenne75.prevention@cramif.cnamts.fr

■ SEINE-ET-MARNE

104 allée des Amaryllis
BP 82
77196 DAMMARIE-LES-LYS CEDEX

☎ 01 64 87 02 60 - Fax 01 64 37 12 34
antenne77.prevention@cramif.cnamts.fr

■ YVELINES

9 rue Porte de Buc
78035 VERSAILLES CEDEX

☎ 01 39 53 41 41 - Fax 01 39 51 06 24
antenne78.prevention@cramif.cnamts.fr

■ ESSONNE

Immeuble EURO CAP EVRY
507 place des Champs Élysées
91026 EVRY CEDEX

☎ 01 60 77 60 00 - Fax 01 60 77 10 05
antenne91.prevention@cramif.cnamts.fr

■ HAUTS-DE-SEINE

Immeuble Axe Etoile
105 rue des Trois Fontanot
92022 NANTERRE CEDEX

☎ 01 47 21 76 63 - Fax 01 46 95 01 94
antenne92.prevention@cramif.cnamts.fr

■ SEINE-ST-DENIS

29 rue Delizy
93698 PANTIN CEDEX

☎ 01 49 15 98 20 - Fax 01 49 15 00 07
antenne93.prevention@cramif.cnamts.fr

■ VAL-DE-MARNE

12 rue Georges Enesco
94025 CRETEIL CEDEX

☎ 01 42 07 35 76 - Fax 01 42 07 07 57
antenne94.prevention@cramif.cnamts.fr

■ VAL-D'OISE

9 chaussée Jules César
BP 249 OSNY
95523 CERGY PONTOISE CEDEX

☎ 01 30 30 32 45 - Fax 01 34 24 13 15
antenne95.prevention@cramif.cnamts.fr

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CONSULTER NOS SERVICES FONCTIONNELS

■ UNITÉ ÉTUDES TECHNIQUES ET ASSISTANCE EN PRÉVENTION

☎ 01 40 05 38 32 - Fax 01 40 05 38 39
etudes.prevention@cramif.cnamts.fr

■ UNITÉ INFORMATION - FORMATION

☎ 01 40 05 38 50 - Fax 01 40 05 38 64
formation.prevention@cramif.cnamts.fr

■ UNITÉ HYGIÈNE INDUSTRIELLE ET PATHOLOGIE PROFESSIONNELLE

☎ 01 40 05 38 30 - Fax 01 40 05 38 67
hipp.prevention@cramif.cnamts.fr

■ ESPACE PRÉVENTION

Documentation ☎ 01 40 05 38 19
Cinémathèque ☎ 01 40 05 38 47
espace.prevention@cramif.cnamts.fr

TARIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

17-19, avenue de Flandre - 75019 PARIS

tarification.atmp@cramif.cnamts.fr

Vous désirez une information générale
sur les règles de tarification, les textes
de référence, contactez-nous :

☎ 01 40 05 33 46
Fax 01 40 05 64 99

Vous souhaitez un examen personnalisé
des éléments composant votre cotisation

AT/MP, contactez-nous :

☎ 01 40 05 37 54
Fax 01 40 05 68 34



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France
17/19 Avenue de Flandre 75954 PARIS CEDEX 19
www.cramif.fr

Prévention et Tarification
des risques professionnels